

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 7 FEVRIER 2018

Nombre de membres composant le conseil : 39

En exercice : 39

L'an deux-mille-dix-huit le mercredi 7 février à 19 heures précises, les membres composant le Conseil Municipal de Malakoff, légalement convoqués le 12 janvier 2018, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame la Maire, Jacqueline BELHOMME.

Etaient Présents :

M. Serge CORMIER - Mme Catherine PICARD - M. Dominique CARDOT - Mme Fatiha ALAUDAT
Mme Vanessa GHIATI - M. Gilbert METAIS - Mme Corinne PARMENTIER - M. Rodéric AARSSE
M. Gilles CLAVEL - M. Antonio OLIVEIRA - Mme Sonia FIGUERES - Mme Monique ZANATTA
Mme Michelle BETOUS - M. Joël ALLAIN - M. Didier GOUTNER - Mme Mireille MOGUEROU
Mme Joelle LARRERE - Mme Jocelyne BOYAVAL - Mme Sophie HOURDIN - M. Thierry NOTREDAME
Mme Patricia CHALUMEAU - Mme Annick LE GUILLOU - Mme Bénédicte IBOS - M. Frédéric SACONNET
M. Kamel SI BACHIR - M. Jean-Renaud SEIGNOLLES - Mme Anne-Karin MORDOS
M. Pierre-François KOEHLIN - M. Saliou BA - M. Michaël ORAND - Mme Emmanuelle JANNES
M. Fabien CHEBAUT (arrivé 20h30) - Mme Frédérique PERROTTE - M. Stéphane TAUTHUI

Mandats donnés :

Mme Catherine MARGATE donne mandat à Mme Jacqueline BELHOMME

M. Thibault DELAHAYE donne mandat à Mme Catherine PICARD

M. Fabien CHEBAUT donne mandat à Mme Frédérique PERROTTE jusqu'à 20h30

Absents excusés :

M. Farid BEN MALEK

Mme Léonore TOPELET

- Secrétaire de séance : Monsieur Notredame en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désigné par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LES COMMISSIONS CONCERNÉES ET QUE L'ASSEMBLÉE VOTE SANS DÉBAT :

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

ACTION SOCIALE :

1) Conventions d'objectifs et de financement 2017-2018 des Centres sociaux J. Prévert et P. Valette relatives à l'animation globale et de coordination et l'animation collective famille à intervenir avec la Caisse d'Allocation Familiales des Hauts-de-Seine

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement 2017-2018 relative à l'animation globale et de coordination et à l'animation collective famille du Centre Social Jacques Prévert à intervenir avec la Caisse d'allocation Familiale des Hauts-de-Seine.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement 2017-2018 relative à l'animation globale et de coordination et à l'animation collective famille du Centre Social Pierre Valette à intervenir avec la Caisse d'allocation Familiale des Hauts-de-Seine.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer lesdites conventions.

2) Convention de partenariat 2017-2018 relative aux trois équipements socio-culturels communaux à intervenir avec l'association "Théâtre 71, scène nationale de Malakoff"

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat relative aux centres sociaux Pierre Valette, Jacques Prévert et la Maison de Quartier Barbusse, à intervenir avec l'association « Théâtre 71, Scène Nationale de Malakoff », pour l'année 2017-2018.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer ladite convention.

CULTURE :

3) Convention cadre relative au projet "Malakoff en fête" - édition 2018

Le Conseil Municipal approuve la convention cadre à intervenir avec chaque porteur de projet dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Malakoff en fête » qui se déroulera du 21 au 24 juin 2018 ; et autorise Madame la Maire ou son représentant à la signer.

ECONOMIE SOLIDAIRE :

4) Approbation de la convention tripartite relative au subventionnement d'opérations de prévention et de tri des déchets à intervenir entre l'association « La Fabrique à Neuf », le Syndicat mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères (Syctom) et la Commune de Malakoff

Le Conseil Municipal approuve la convention tripartite relative au subventionnement d'opérations de prévention et de tri des déchets à intervenir entre la Commune de Malakoff, l'association « La Fabrique à Neuf » et le Syndicat mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères (Syctom) ; et autorise Madame la Maire à signer la convention susmentionnée et tous documents afférents à ce dossier.

EDUCATION - ENSEIGNEMENT :

5) Modifications de secteurs scolaires à compter de la rentrée 2018-2019

Le Conseil Municipal décide la scolarisation des enfants domiciliés aux 21, 23, 25 et 28 Boulevard de Stalingrad au sein de l'école maternelle Paul Langevin à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

Le Conseil Municipal décide la scolarisation des enfants domiciliés au 14 rue Hoche au sein de l'école maternelle Paul Bert à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

EDUCATION - CENTRES DE VACANCES :

6) Conventions cadre de location des centres de vacances communaux et tarifications des locations

Le Conseil Municipal adopte la tarification par structure telle qu'annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve la convention cadre relative à la location des centres de vacances communaux pour les particuliers.

Le Conseil Municipal approuve la convention cadre relative à la location des centres de vacances communaux pour les groupes.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

INTERCOMMUNALITE :

7) EPT Vallée Sud Grand Paris - Approbation du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) et du Fond de Compensation des Charges Transférées pour l'année 2017

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'évaluation des charges transférées de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT) de l'Établissement Public Territorial Vallée-Sud-Grand Paris ainsi que le montant du Fonds de Compensation des Charges Transférées de 8 256 300 € pour la Commune au titre l'année 2017.

PERSONNEL :

8) Transformation de postes

Le Conseil Municipal transforme dans le cadre de recrutements :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe en 1 poste de technicien
- 1 poste d'ingénieur en 1 poste d'attaché
- 1 poste d'adjoint d'animation en 1 poste d'animateur.

Le Conseil Municipal modifie, suite aux transformations de postes visées à l'article 1, le tableau des effectifs comme suit à compter du 1^{er} février 2018 :

GRADE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	15	-1 = 14
Technicien	4	+1 = 5
Ingénieur	5	-1 = 4
Attaché	22	+1 = 23
Adjoint d'animation	40	-1 = 39
Animateur	13	+1 = 14

Le Conseil Municipal indique que la dépense est imputée sur les comptes budgétaires 641/645.

9) Création de postes d'adjoint technique saisonniers

Le Conseil Municipal crée pour chaque séjour les postes suivants :

- 7 postes d'adjoint technique 1^{er} échelon
- 2 postes d'adjoint technique 8^{ème} échelon
- 1 poste d'adjoint technique 9^{ème} échelon
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe 10^{ème} échelon.

Le Conseil Municipal rémunère les agents recrutés pour la période du 16 au 27 avril pour les centres de vacances et les périodes du 16 au 27 avril et du 14 mai au 1^{er} juin 2018 pour les classes d'environnement.

Le Conseil municipal impute la dépense sur les comptes budgétaires 641 et 645.

10) Revalorisation des prestations d'action sociale au titre de l'année 2018

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les nouveaux tarifs des prestations d'action sociale ci-annexés avec effet au 1^{er} mars 2018

VIE ASSOCIATIVE :

11) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Arabesque »

Le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle de 304.40 euros à l'Association « Arabesque » au titre de sa participation aux Vœux de la Municipalité 2017.

INFORMATIONS :

Mme Perrotte demande des informations complémentaires sur la décision municipale DM2018-01.

M. Tauthui demande des informations complémentaires sur le rapport relatif à la convention à intervenir avec le Sycdom.

DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL POUR DEBAT AVANT VOTE :

BATIMENTS COMMUNAUX :

12) Approbation du programme de l'opération de rénovation de l'ancienne trésorerie en tiers lieu

Par 36 voix pour dont 3 mandats et une voix contre de M. Tauthui, le Conseil Municipal approuve le programme de travaux de rénovation de l'ancienne trésorerie en tiers lieu.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à déposer toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet et à entreprendre les études et travaux nécessaires à cette opération.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à lancer toutes les procédures de consultations nécessaires à cette opération et à signer les documents afférents.

(Rapporteur : M. Métais – Interventions : Mme Perrotte – Mme Jannès – M. Tauthui – Mme Parmentier – Mme Ghiati)

EDUCATION - RESTAURATION :

13) Entente Intercommunale portant sur l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux – Approbation des propositions émanant de la Conférence des élus en date du 9 novembre 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions émises par la Conférence de l'Entente Intercommunale portant sur l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux, en date du 9 novembre 2017.

(Rapporteur : Mme Picard – Interventions : Mme Jannès – M. Tauthui – Mme Perrotte – Mme la Maire – Mme Ghiati – M. Aarsse)

SANTE :

14) Création du Conseil Local de la Santé Mentale

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création du Conseil Local de Santé Mentale de Malakoff.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la charte constitutive ainsi que de la charte déontologique.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à les signer.

(Rapporteur : M. Oliveira – Interventions : M. Tauthui – Mme Jannès – Mme Perrotte – Mme la Maire)

URBANISME - ECONOMIE :

15) Fixation des conditions de mise en concurrence relatives aux occupations commerciales du domaine public

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la mise en ligne sur la plateforme dématérialisée réservée aux marchés publics accessible depuis le site internet de la ville, des documents de consultation relatifs aux occupations commerciales du domaine public devant faire l'objet d'une mise en concurrence au regard du code général de la propriété des personnes publiques, durant 1 mois.

Le Conseil Municipal décide l'examen des dossiers complets, suite à réception des candidatures, par les membres de la Commission Commerce et Marché constituée de :

- La Maire-Adjointe déléguée à l'économie et l'emploi,
- Les élus participant aux commissions commerce et marché,
- Le manager de commerce,
- Un représentant de la direction des services techniques.

Cette commission sélectionnera les candidats retenus.

16) Fixation des conditions d'installation de camions-restaurant (food-trucks) sur le territoire communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le document cadre de consultation valant cahier des charges relatif à l'installation de « food-trucks » sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal fixe le tarif d'occupation du domaine public concernant le stationnement des « food-truck » au montant de 12€ par service.

17) Fixation des conditions d'installation des manèges enfantins sur le territoire communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le document cadre de consultation valant cahier des charges relatif à l'installation des manèges enfantins sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal fixe le tarif d'occupation du domaine public concernant le manège enfantin du parc Salagnac au montant de 10€ par jour.

(Rapporteur : Mme Parmentier – Interventions : Mme Chalumeau – M. Cardot – M. Tauthui – M. Allain – Mme Jannès – Mme Perrotte – Mme la Maire – M. Si Bachir)

INFORMATIONS :

18) Point d'information relatif à la 3^{ème} modification simplifiée du PLU

(Rapporteur : M. Cormier – Intervention : Mme Jannès)

19) Point d'information relatif à la SAIEM Malakoff Habitat

(Rapporteur : M. Cormier – Intervention : Mme Jannès)

20) Mme la Maire indique que qu'il n'a pas été fait usage du droit de préemption.

DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

DM2017_76 : Souscription d'un prêt à taux fixe de 3 000 000 d'euros auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Ile-de-France

DM2017_77 : Marché à procédure adaptée n°17-20 relatif à la fourniture de 22 panneaux d'affichage libre pour la Commune de Malakoff

DM2017_78 : Marché à procédure adaptée n°17-23 relatif aux travaux d'éclairage public

DM2017_79 : Cession de la remorque immatriculée 5777 ZE 92

DM2017_80 : Paiement 2^{ème} avance au mandataire dans le cadre du mandat d'études préalables pour le projet urbain du secteur Porte de Malakoff

DM2017_81 : Mise en location du bien immobilier sis 6 et 6 bis avenue Jean Jaurès à Malakoff

DM2017_82 : Conclusion d'un bail commercial de courte durée pour des locaux situés 5 rue Raymond Fassin à Malakoff (92240)

DM2017_83 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté - Phase 1 - Commune de Malakoff (92240) - Lot 1 : gros œuvre - carrelage

DM2017_84 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 2 : Etanchéité

DM2017_85 : Modification n°1 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 3 : façades

DM2017_86 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 4 : menuiseries extérieures et panneaux solaires

DM2017_87 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 5 : cloisons sèches, doublage et faux plafond

DM2017_88 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 6 : menuiseries intérieures et agencement

DM2017_89 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 7 : métallerie - serrurerie

DM2017_90 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 8 : peinture et revêtements muraux

DM2017_91 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 9 : portes industrielles de garage

DM2017_92 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 10 : CVCD et plomberie

DM2017_93 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 11 : électricité CFA

DM2017_94 : Modification n°2 au marché n°16-10 relatif à la construction du garage municipal et du service propreté de la Commune de Malakoff - Phase 1 _ Lot 12 : aménagements extérieurs, espaces verts et plantations

DM2017_95 : Annulée

DM2017_96 : Modification n°2 au marché n°15-02 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'un garage et du centre technique municipal

DM2018_01 : Marché à procédure adaptée n°17-27 relatif à la mission d'accompagnement dans la mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaires lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel)

DM2018_02 : Modification n°1 au marché n°17-22 relatif aux études, repérages et diagnostics en vue de la démolition des bâtiments des terrains du futur centre technique municipal de Malakoff

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30
Le secrétaire de séance M. NOTREDAME

INFORMATIONS DISPONIBLES EN MAIRIE
